



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 16 février 2016]

Date de la convocation
10 février 2016
Date d'affichage
10 février 2016

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 20
Procurations : 9
Votants : 28

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjointes*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Marie-Claire DEGUILHEM, Thierry BODDI, David AMALRIC, Christian PERO, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Thomas DOMENECH, Marie-Christine BOUTONNET *Conseillers*

Absents et représentés : Stéphanie NELATON, Dominique BOYER, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Christelle BIROT, Marie-Françoise BONELLO, Aurélie TREILHOU, Christelle HARDY, Eric PILUDU

N° 36/ 2016

Absents : Christophe CAUSSE, Magali CAMALET, Philippe PILLEUX, Françoise BONNET

Secrétaire de séance : Dominique HIRISSOU

Objet de délibération : Approbation du Compte administratif 2015

Monsieur le Maire donne lecture du Compte Administratif pour l'année 2015 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Recettes : 15 964 673,53 €
Dépenses : 14 373 941,60 €
Soit un excédent de : 1 590 731,93 €

Investissement

Recettes : 5 517 459,02 €
Dépenses : 6 367 409,89 €
(dont déficit reporté : 845 620 66 €)
Soit un déficit de : 849 950,87 €

BUDGET EAU

Fonctionnement

Recettes : 334 693,29 €
Dépenses : 218 288,57 €
Soit un excédent de : 116 404,72 €

Investissement

Recettes : 264 778,96 €
Dépenses : 302 975,19 €
Soit un déficit de : 38 196,23 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Recettes : 647 587,28 €
Dépenses : 512 776,31 €
Soit un excédent de : 134 810,97 €

Investissement

Recettes : 429 372,32 €
Dépenses : 480 226,34 €
Soit un déficit de : 50 854,02 €

BUDGET LOTISSEMENT

Fonctionnement

Recettes : 100 000,00 €
Dépenses : 203 813,86 €
Soit un déficit de : 103 813,86 €

Investissement

Recettes : 100 000,00 €
Dépenses : 432 241,33 €
Soit un déficit de : 332 241,33 €

BUDGET LOCATION LOCAUX

Fonctionnement

Recettes : 582 456,64 €
Dépenses : 346 647,62 €
Soit un excédent de : 235 809,02 €

Investissement

Recettes : 329 092,41 €
Dépenses : 1 369 701,35 €
Soit un déficit de : 1 040 608,94 €

Avant de procéder au vote du Compte Administratif 2015, Monsieur le Maire sort de la salle du Conseil pour ne pas prendre part au vote.

Les votes du Compte Administratif 2015 s'établissent comme suit :

• Budget principal	POUR : 21	CONTRE : 1	ABSTENTION : 6
• Budget eau	POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 7
• Budget assainissement	POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 7
• Budget lotissement	POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 7
• Budget locaux	POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 7

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte Administratif 2015 tel que précisé ci-dessus

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**Le Maire,
Patrice GAUSSERAND**

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20160216-36-2016-DE
Date de télétransmission : 18/02/2016
Date de réception préfecture : 18/02/2016